ici Lentilly

MA COMMUNE ET MOI

Sommaire

Edito du Maire 3
Retour en images 4
Vie locale ..... 5 à 7
Environnement ..... 7 à 9
Enfance et jeunesse ..... 10 et 11
Entretien avec les adjoints ..... 12 à 15
Vie économique ..... 16 et 17
Vie Associative ..... 17 à 24
Agenda ..... 24 et 25
Etat Civil 26
Expression des groupes municipaux 27

RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT
Samedi 18 novembre à 10 heures
Centre d'animation

LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LENTILLY - 69210

N° 13 — AUTOMNE 2017

AUDITION CONSEIL

Laetitia JOUFFREY
Audioprothésiste diplômée d'État
LENTILLY
Chez Optique Lentilly
14, place de l'Église
69210 LENTILLY
Tél. 09 81 95 70 58
lentilly@auditionconseil.fr
www.auditionconseil.fr

OUVERT TOUS LES JOURS
1, place de l'Eglise
04 74 01 34 21
VivaL
LENTILLY
Dépôt gaz
Livraison à domicile
Paiement CB
Ouvert du lundi au samedi :
7h30 -12h30
15h00 - 19h30
Dimanche : 8h00 - 12h30

Massages
De bien-être - Relaxant - Liftant
Sculptant - Drainant - Detoxifiant
Energisant - Dynamisant
Visage et corps
Sur Rendez-vous du Lundi au Samedi
2 place de l'Eglise 69210 LENTILLY
Tel : 06 35 44 44 44
CELINE HULOT MASSAGES

WGP
VOTRE ARTISAN PLOMBIER
William Grarre Plomberie
44 chemin de Mercruy - 69210 Lentilly
Port. 06 99 01 77 60
wgp@hotmail.fr
Plomberie
Chauffage
Agencement
de salle de bains

SAS YVES GRARRE
Marchand de biens
Achat de propriétés
Division de terrains
Lotissement
06 64 03 96 96
44, chemin de Mercruy - 69210 Lentilly
E-mail : ygrarre@hotmail.fr

MR TOITURES
Romain MURATON
Charpentes • Couverture • Zinguerie
Neuf et Rénovation
Traitement de Charpentes
Pose de Photovoltaïque
RGE QUALIBAT
69210 LENTILLY
69450 ST CYR AU MONT D'OR
Tél./Fax : 04 37 49 03 99
Port. : 06 89 54 32 51
mrtoiture@hotmail.com

RHÔNE FOREZ PAYSAGES
RHONE - FOREZ PAYSAGES
CRÉATION DE JARDIN
PAVAGE - DALLAGE
ÉLAGAGE - ABATTAGE
ENTRETIEN

04 78 66 08 10 - 12 rue de l'Aqueduc 69210 Lentilly - www.rhoneforezpaysages.com

ÉDITO

Avec l'arrivée des nouveaux immeubles « Coté Vallons » Chemin des côtes, « Côté Nature » Chemin de la Madone et « Villa Rubis », Route Napoléon, Lentilly aura atteint les 7 000 habitants. Il restera seulement « le Carolane » 147 RN 7, qui accueillera au printemps prochain 79 logements, dont 32 en locatif aidé.
En 2014, nous n'avions cessé d'alerter sur les conséquences d'une urbanisation aussi importante dont les élus de l'opposition se plaignent aujourd'hui alors qu'ils en sont à l'origine. Ils ont la mémoire courte !!!
Je tiens à redire haut et fort que nous subissons toujours les conséquences de cette mauvaise gestion antérieure et que nous faisons tout pour en limiter les dégâts.
La sécurité et le stationnement qui n'avaient pas, comme beaucoup d'autres sujets, été anticipés par les mêmes élus ont généré une dépense supplémentaire conséquente qui aurait pu être dédiée à d'autres investissements.

Quelques exemples :
- Pour « Fenêtres sur Parc » Route de France, nous avons dû réaliser l'aménagement sécuritaire extérieur qui n'avait pas été prévu pour un coût total de 232 380 € TTC.
- Pour le Chemin de Coquy : nous avons également aménagé 14 places de stationnement et créé une nouvelle voie sur la D 70 afin de sécuriser les abords de l'école Jeanne d'Arc. Coût des travaux pris en charge par la Commune : 167 374€ TTC + coût des travaux réalisés par la Communauté de Communes dans le cadre des fonds de concours soit un montant de 395 085€ TTC + coût des travaux d'enfouissement des réseaux par le SYDER soit un montant de 258 968€ TTC. Coût global de l'opération : 821 427€ TTC
- Pour « Le Clos du Verger » et « Le Parc des Cèdres », RN 7, des places de stationnement supplémentaires vont devoir être créées à la place des espaces verts.
- Nous allons maintenant régler le problème du **stationnement sur le Chemin des Côtes,** devant la résidence des Saules. Ce secteur a été investi par les résidents de « Coté Vallons », la circulation y est dangereuse et le stationnement difficile en fin de journée. Une réflexion est en cours pour améliorer rapidement la situation.

La sécurité reste l'une de mes préoccupations principales. Elle fait partie du bien-vivre ensemble et je serai intransigeante sur ces points : le stationnement interdit, la circulation en sens interdit, les actes d'incivisme ou de dégradation seront sanctionnés. C'est ainsi que nous préserverons la qualité de vie que nous apprécions tous.

Avec 7 000 habitants, Lentilly voit le nombre d'enfants augmenter considérablement et il était important pour les familles d'agrandir l'espace de jeux dans le parc de la petite enfance. Depuis le 5 octobre, le nouveau jeu installé pour les enfants de 6 à 12 ans a été rapidement adopté. Nous procéderons à son inauguration officielle au plus vite. Voir le visage radieux des enfants est la plus belle des récompenses.
Un second jeu a été installé dans la cour de l'école maternelle pendant les vacances de la Toussaint.

Afin de pouvoir échanger avec vous sur les réalisations et les projets en cours, je vous invite à participer **à une réunion publique de mi-mandat le samedi 18 novembre à 10 heures au centre d'animation.**

Gérer le quotidien de mes Administrés est un devoir que j'ai beaucoup de plaisir à remplir. Ma disponibilité me permet une présence complète en mairie ou sur le terrain. Je tiens à rappeler que chacun peut contacter mon assistante, Céline Chevalier, pour obtenir un rendez-vous.

Nicole VAGNIER
Maire de Lentilly

Bulletin municipal d'informations de Lentilly : Automne-Hiver 2017 – Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Louis Bancel (maire adjoint chargé de la communication)
Mise en page et impression : Imprimerie Roland – Diffusion gratuite à 2 800 exemplaires – Crédits photos : Jean-Pierre Delhomme, Service Communication, Pixabay
Prochaine parution : juin 2018. Remerciements aux annonceurs. Ne pas jeter sur la voie publique.

RETOUR EN IMAGES

Le Peloton de l'espoir
7 et 8 juillet

Animations du dimanche
3 septembre

Vogue de Lentilly
Du 21 au 24 juillet

Festival de jazz
Du 31 août au 3 septembre

Lentilly en fête
22 juillet

Faites de l'Art 2017
Du 7 au 17 septembre

Vernissage « Faites de l'Art »
9 septembre

Fête de la musique
24 juin

Forum des associations
9 septembre

1er spectacle
saison culturelle
7 octobre

VIE LOCALE

Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat

Par délibération en date du 4 octobre 2017, le Conseil municipal a décidé de mettre en place sur le territoire de la Commune un droit de préemption commercial sur les fonds artisanaux, les fonds de commerces, les baux commerciaux et sur certains terrains portant ou destinés à porter des commerces ou des ensembles commerciaux.

En conséquence, chaque cédant faisant partie du périmètre, devra déposer en mairie une déclaration préalable de cession. La Commune aura un délai de deux mois pour faire connaître sa décision de préempter ou non le bâtiment et/ou le bail commercial. Le défaut de déclaration en mairie entraînera la nullité de la vente.

Cette décision a été prise afin de sauvegarder le commerce de proximité sur le territoire et assurer une diversité des commerces.

Le périmètre de sauvegarde concerne la

- Rue de la Mairie
- Place de l'Eglise
- Place de la Grand-Croix
- Rue Chatelard-Dru
- Impasse des Ecoles
- Rue du Joly
- Rue des Tanneries
- RN 7, dans les deux sens de circulation

ADMR* de Lentilly et Fleurieux

** Aide à domicile en milieu rural*

Présente sur les communes de Fleurieux et Lentilly, l'association ADMR a pour mission d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles. Elle propose une offre de service de grande qualité au plus près des besoins et attentes de ses clients, veillant tout particulièrement au respect de la personne.

L'association ADMR gère et organise :

– L'aide aux personnes âgées et/ou handicapées permettant de prolonger et d'améliorer l'autonomie à domicile : aide aux gestes de la vie quotidienne (toilette, habillage, transfert, préparation des repas ...), aide au ménage, repassage, transport-accompagnement, téléassistance...

– L'aide aux familles pour : faciliter la vie quotidienne (ménage, repassage), garder les enfants, apporter de l'aide en cas de situation temporaire difficile (maladie, grossesse, décès...) avec une prise en charge de la CAF, la MSA ou les mutuelles.

Ces services peuvent bénéficier de prises en charges financières, en fonction de votre situation personnelle, de déductions ou de crédits d'impôts à hauteur de 50 %.
Les CESU : Chèques Emplois Service Universels sont acceptés.

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes. Deux éléments majeurs caractérisent le service offert par l'ADMR : la proximité et l'implication au quotidien des bénévoles aux côtés des salariés qui font vivre ces valeurs.
Chaque bénévole trouve sa place en fonction de ses savoir-faire et de ses aspirations.
L'ADMR a besoin de l'engagement de tous pour permettre à vos familles, vos voisins, vos amis de mieux vivre chez eux.

N'hésitez pas, venez nous rencontrer. On a besoin de vous !

Contact : ADMR de Lentilly-Fleurieux, 1 place Grand-Croix,
Tél : 04 74 72 11 90
Email : admr.lentilly@fede69.admr.org

VIE LOCALE (suite)

Remise des prix du concours photos à Lentilly

Du 1er mars au 8 Mai 2017, le Conseil Communal des Enfants (CCE) a organisé son premier concours photos. Ouvert à tous les Lentillois, petits et grands, il avait pour thème «Mon village de Lentilly». Le but était de sensibiliser la population sur la beauté de notre village, le tout dans un esprit ludique. En Juin, le CCE s'est réuni pour élire les 3 plus belles photos des adultes et les 3 plus belles des enfants. Ils ont ensuite remis les prix le 14 octobre dans le hall de La Passerelle en présence des participants, des élus et de spectateurs. A noter que les 3 vainqueurs du concours adultes font partie du club photo de Lentilly.

Toutes les photos ont été exposées du 1er au 15 octobre dans le Hall de La Passerelle afin que tout le monde puisse admirer les œuvres des participants.

Les lauréats enfants sont : 1er Valentine Alex – *I have a dream* ; 2ème Aryane Makki – *Jardin dansant derrière la médiathèque* et 3ème Victor Corbet – *Les fleurs enchantées*

Les lauréats adultes sont : 1er Jean-Pierre Delhomme – *Pleine lune sur Lentilly* ; 2ème Christian Ville – *Lentilly village* et 3ème Bruno Jottras – *Givre et brouillard sur Cruzol*

Si vous n'avez pas eu la chance de voir l'exposition, vous pourrez retrouver régulièrement les photos du concours dans les bulletins municipaux ou sur le site internet.

Bravo à tous les participants.
Quentin AURAY, conseiller municipal

Téléthon : Appel aux dons de petits objets

Vous possédez des objets dont vous ne voulez plus ? Ne les jetez pas !

Dans le cadre du Téléthon, le CCAS* de la mairie de Lentilly fait un appel aux dons de petits objets pour organiser un vide grenier. Ils seront vendus au stand Téléthon le jour de **la Fête des Marrons, le dimanche 3 décembre 2017.**

**Centre Communal d'Action Sociale*
La totalité de la recette sera reversée au Téléthon !

Dépôt des dons en mairie :
À partir du lundi 30 octobre
Renseignements : Mairie de Lentilly au 04 74 01 70 49

Accueil des nouveaux Lentillois : samedi 2 décembre 2017

Vous êtes nouveaux Lentillois depuis octobre 2016, Madame le Maire et son Conseil municipal vous convient à un après-midi découverte de Lentilly le : **Samedi 2 décembre 2017 à 14h30 en mairie** avec au programme : accueil par Madame le Maire et les élus, visite du village et des hameaux en autocar, présentation des manifestations à venir, puis verre de l'amitié.

Coupon-réponse

« Accueil des nouveaux Lentillois – samedi 2 décembre 2017 »
à retourner en mairie avant le 17 novembre 2017

Nom : .....
Adresse : .....
Email : .....
Téléphone : .....
Date d'arrivée sur la commune : .....
Nombre de personnes : Adultes : [ ] Enfants : [ ]

VIE LOCALE (suite)

Téléthon et fête des marrons le 3 décembre

C'est fait, le contrat d'engagement Téléthon 2017 a été signé par le C.C.A.S. de Lentilly. La date est fixée au dimanche 3 décembre, le même jour que la fête des marrons. Le programme de cette manifestation caritative avec des animations et des activités se prépare... Mobilisons-nous pour aider à vaincre la maladie !
Les suggestions pour améliorer et renouveler la réussite du Téléthon 2016 sont les bienvenues !

La Municipalité organise la fête des marrons en partenariat avec les associations et les commerçants de Lentilly et vous convie à participer à de nombreuses animations dans le centre-village dès 17 heures.
Comme chaque année la Municipalité vous offre vin, chocolat et marrons chauds. Venez nombreux !

Honorariat du samedi 21 octobre

Le Maire, Madame Nicole VAGNIER a présidé, le samedi 21 octobre 2017, une cérémonie afin de procéder à l'honorariat de trois élus qui ont œuvré pendant 25 ans pour notre commune, deux en qualité d'Adjoint et un en qualité de Maire.

Une belle reconnaissance pour :
- Michel LAURENT qui a exercé 4 mandats, dont 1 de Maire
- Marc BARRIER qui a exercé 4 mandats, dont 1 d'Adjoint au Maire
- Jacques VERCHERE qui a exercé 4 mandats dont 1 d'Adjoint au Maire

Un arrêté de monsieur le Préfet du Rhône leur a été remis ainsi que la médaille de la commune.

Madame le Maire a également remis une médaille de la commune à Madame Jeannine NICOLAS qui s'est dévouée pendant 18 ans pour la commune, dont 6 ans en tant qu'Adjointe aux affaires sociales et à Monsieur Bernard MONTAGNON qui lui s'est investi pendant 24 ans en tant que Conseiller municipal.

ENVIRONNEMENT

Un trophée pour Lentilly !

Le 6 octobre dernier, la Commune de Lentilly a remporté le « trophée verre » de la meilleure progression de recyclage du verre (entre 2015 et 2016) dans la catégorie des Communes de plus de 4 000 habitants par le SYTRAIVAL (Syndicat mixte d'élimination de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes).

Les jardins des terrasses de Lentilly

Afin de répondre aux demandes croissantes de Lentillois désireux de cultiver un bout de jardin, par passion ou par plaisir, et devant la nécessité de reprendre le terrain communal mis à disposition dans le secteur de Laval, nous avons trouvé une solution qui permet de répondre à ce besoin. Le terrain est situé chemin de Fond-Rolland, au dessus de la maison d'adultes handicapés, à côté du collège Jacques-Cœur.
Cette parcelle de 4 000 m² est mise à disposition gratuitement. Nous sommes en train de finaliser la convention d'occupation de façon à la pérenniser au maximum. Le plan des parcelles, de 50 a 60 m², a été présenté lors du forum des associations et nous avons enregistré les premières adhésions. Une cotisation de 40 € annuel sera demandée à chaque occupant. Pour réserver une parcelle, il faut habiter Lentilly et ne pas avoir de jardin. Les écoles du village sont les bienvenues et les inscriptions sont possibles au secrétariat de la mairie aux heures et jours d'ouvertures. À vos outils, graines et bulbes pour le printemps 2018 !

JOURNEE DE L'ARBRE

Samedi 25 novembre 2017

Célébrer un évènement par une plantation dans un lieu public à Lentilly !

5 essences d'arbres disponibles

Participation de 50, 100 ou 150€
(doublée par la mairie)

Inscription en mairie avant le 10 novembre*

*Dans la limite des places disponibles

ENVIRONNEMENT (suite)

Journée de l'arbre : pour un environnement durable !

Préserver son cadre de vie est l'affaire de tous ! À Lentilly, la fête de l'arbre est l'occasion, pour ceux qui le souhaitent, de célébrer un évènement de leur vie... tout en faisant un geste pour l'environnement. Un arbre pour se souvenir d'une naissance, d'un mariage, d'un anniversaire etc ...

Comme chaque année, les Lentillois sont invités à planter un arbre dans un lieu public. Chacun peut choisir parmi 5 essences disponibles* et 3 prix : 50 €, 100 € ou 150 €.

La Municipalité prend en charge l'équivalent du prix de vente. Elle double ainsi le montant investi pour disposer d'arbres déjà grands et bien développés. Avec des troncs d'une circonférence d'environ 16/18, 18/20 ou 20/25 cm selon l'essence et le prix choisi, chaque plantation a de meilleures chances de réussite.
La variété des arbres proposés contribue à la diversité de l'environnement.

L'arbre sera planté par les équipes du service « Espaces Verts » de la Commune, en présence des familles, le samedi 25 novembre 2017 à partir de 9 heures. En souvenir de cette journée de l'arbre 2017, une plaque personnalisée pourra être posée au pied de la plantation.

Comment s'inscrire?

Il faut être un citoyen de Lentilly
et remplir le coupon-réponse ci-dessous au plus tard :

le 10 novembre en mairie

accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public.

Le service « Espaces Verts » contactera alors directement les participants en fonction des retours, notamment pour le lieu et l'horaire exacts de plantation.
Attention, le nombre de plantations est limité !

** Liquidambar, Magnolia, Chêne, Gingko Biloba et Koelreuteria.*

Coupon-réponse

Je suis intéressé(e) par le projet « Journée de l'arbre » – samedi 25 novembre 2017
à retourner en mairie avant le 10 novembre 2017

Nom : .....

Adresse : .....

Email : .....

Téléphone : .....

Montant de ma participation : 50 € ❑ 100 € ❑ 150 € ❑

ENFANCE ET JEUNESSE

La Clé Verte, école maternelle publique de Lentilly, vous informe...

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2018 débuteront dès le mois de janvier : sont concernés les enfants nés en 2015, 2014 et 2013 (pas de formalités pour les enfants déjà inscrits cette année).

Pour inscrire votre enfant, il vous faut retirer un dossier à l'accueil de la mairie qui vous fournira ensuite un certificat d'inscription.

Dès lors, vous pourrez prendre rendez-vous avec le directeur de l'école maternelle, qui vous recevra pour finaliser l'admission de votre enfant, vous faire découvrir l'école et apporter toutes précisions utiles.

Accordons tout le temps nécessaire à cette première rentrée à l'école : c'est une étape sensible qu'il convient de préparer ensemble.

École publique maternelle La Clé Verte
9 rue des écoles
Tel. 04 74 01 76 58
Email : ce.0692738b@ac-lyon.fr

L'école publique le Pré Berger à l'ère numérique

Depuis maintenant 3 ans, les 14 classes de l'école élémentaire Le Pré Berger sont progressivement dotées par la Municipalité de TNI (tableaux numériques interactifs). Élèves et enseignants peuvent désormais profiter de cet outil connecté qui offre un support visuel moderne et pertinent pour les leçons et les documents, notamment dans le cadre de présentations multimédias. Ces TNI permettent également des diversifications dans les approches pédagogiques ainsi que des interactions efficaces, particulièrement lors de la correction des exercices ou pour expliciter certaines notions. Soulignons aussi, que grâce à cet outil, les enseignants constatent une motivation accrue des élèves pour les apprentissages.

Utilisation d'un TNI dans la classe d'ULIS

À la rentrée des vacances de la Toussaint, l'école va être dotée d'un parc de 75 tablettes numériques connectées. Ce projet est initié par le Département et la CCPA (Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle), l'Éducation Nationale et la Municipalité de Lentilly.
Ces nouveaux outils, qui viendront s'ajouter aux PC portables de la classe mobile, vont permettre de mettre en œuvre de nouveaux supports pédagogiques. Ces tablettes seront également mises au service de la différenciation pédagogique ainsi que l'aide aux élèves en difficulté ou en situation de handicap, préoccupations permanentes de l'équipe enseignante.
Les enseignants et les 325 élèves de l'école élémentaire le Pré Berger ont hâte d'expérimenter ces nouveaux moyens mis à leur disposition, qui mettent la technologie au service des apprentissages.

École publique élémentaire Le Pré Berger
20 rue de la Gare
Tel. 04 74 01 77 12
Email : ce.0692529z@ac-lyon.fr

ENFANCE ET JEUNESSE (suite)

Actualités de l'école privée Jeanne d'Arc

Voilà, c'est fait ! Les nouveaux locaux de l'école sont terminés ! Un travail mené de bout en bout par une équipe d'OGEC (1) efficace qui peut être fière du résultat. La cantine « nourrit » ainsi tous nos petits élèves. Les grandes-sections/CP sont ravis de leur nouvelle salle de classe... et le bureau flambant neuf est prêt à accueillir les familles voulant inscrire leur enfant à l'école.

En septembre, lors de l'inauguration des locaux et de la célébration qui l'a précédée, les enfants ont chanté :

« Un arbre va grandir et transformer le monde avec tous ceux qui sèment (s'aiment) on le verra fleurir ».

Au même moment, nos petits chanteurs en herbe ont fait découvrir le « jardin du vent », décorations mouvantes et éphémères qu'ils avaient confectionnées auparavant en ateliers. Un beau moment qui a lancé notre année scolaire dont le projet est intitulé : *« Cultivons nos jardins, jardinons dans notre cœur ».* Son but ? Monter et cultiver grâce aux parents de l'APEL (2) un potager « en lasagne ». Nul besoin de vous dire que nous attendons avec impatience de planter nos arbres fruitiers dans la parcelle du jardin de l'ARIMC généreusement donnée par la mairie !

Dans le même temps, les enseignantes vont également se former à l'éducation à l'intériorité afin d'aider les élèves à prendre petit à petit conscience de leur personnalité.

Pour parvenir à cela, elles aideront nos jeunes à apprendre à regarder, admirer, remercier et faire grandir leur cœur en étant attentifs à eux et aux autres.

Autant d'initiatives que nous pourrons vous partager, si vous le désirez, au moment de nos deux matinées portes-ouvertes : elles auront lieu le **samedi 2 décembre** lors de notre matinée de Noël ainsi que le **samedi 10 mars** pour notre matinée « nature ».

En attendant, et pour tout autre renseignement ou demande d'inscription, n'hésitez pas à appeler au **04-74-01-71-03** ou à contacter l'école par email : **ecolejeannedarc69@orange.fr**

1, OGEC : Organisme de gestion de l'enseignement catholique
2, APEL : Association des parents d'élèves de l'enseignement libre

Poly'Gones de Lentilly : centre de Loisirs et Secteur Jeunes Les nouveautés

Le **Centre de Loisirs** a ré-ouvert le mercredi matin suite à des demandes de parents et au sondage effectué auprès de l'école Jeanne d'Arc.

Ainsi, les possibilités d'accueil sont matin, matin avec repas, après-midi, après-midi avec repas, journée complète.

Centre de loisirs à la piscine

Le Secteur Jeunes prépare un séjour ski en partenariat avec la MJC de Fleurieux Eveux du 19 au 23 février 2018 station le Planolet (73). Coût prévu entre 300 et 400 € suivant Quotient Familial.
Vacances de Noël : les deux structures seront ouvertes du 2 au 5 janvier 2018.

Secteur Jeunes en cuisine

Contact CL :
04 74 01 39 77 ou centredeloisirs@polygones-lentilly.fr

Contact SJ :
04 74 72 02 48 ou secteurjeunes@polygones-lentilly.fr

Site : www.polygones-lentilly.fr
Permanence d'inscriptions : bureau Poly'Gones
tous les samedis matin de 10h à 12h
Et les jours d'accueil entre 17h et 18h30 sur le lieu d'accueil.

ENTRETIEN AVEC LES ADJOINTS

Jean Gondard, Adjoint à l'Urbanisme et aux Travaux

Ici Lentilly : Pouvez-vous nous renseigner sur l'état d'avancement de l'aménagement de la Place du centre-village ?

J. Gondard : Vous avez été très nombreux à assister à la présentation du projet d'aménagement de la place du centre-village le 2 octobre dernier, ce qui prouve que cet aménagement est pertinent et que vous êtes attentifs à la conservation et l'embellissement de cette place authentique. Nous avons la chance d'avoir un centre-village avec de vraies places, un jeu de boules, des commerces, mais avec des espaces un peu vieillissants et mal adaptés à l'envahissement de l'automobile. C'est le défi qu'a relevé le programmiste que nous avons choisi, afin de redonner un vrai parvis à l'église et une cohabitation apaisée entre voiture, piéton et vélo. Un appel d'offres a été lancé en octobre dernier, il reste à choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre avec qui nous travaillerons sur le projet.

Coût estimatif : 2 millions d'euros.

Premier coup de pioche en septembre 2018, mais d'autres rendez-vous de présentation seront prévus. Ce projet est étalé sur plusieurs phases ce qui permet de programmer le financement sur plusieurs budgets.

IL : Et pour ce qui concerne les travaux de l'école élémentaire Le Pré Berger ? Qu'en est-il ?

J. Gondard : Vous êtes nombreux à nous questionner sur l'avancement de l'extension de l'école élémentaire. Si rien ne bouge sur le terrain, il n'en est pas de même sur le plan administratif, car un projet d'une telle ampleur ne se réalise pas d'un coup de baguette magique ! Depuis l'année dernière nous avons prévu le financement de cette opération, en réalisant un prêt de 2 000 000 € **alors que les taux d'emprunt étaient au plus bas (0,77% sur 15 ans)** et un autre prêt de 500 000 € à taux zéro sur 15 ans. Ensuite il nous a fallu monter le projet : combien de classes nouvelles, conserve-t-on les bâtiments anciens et nous avons dû trouver un pilote qui programme tout cela dans le respect de la réglementation. Nous avons publié le marché, examiné les 55 réponses reçues, et organisé un concours d'architecture pour n'en retenir que 3. Début août, ces 3 candidats ont été reçus sur site et le conseil municipal validera le choix du jury fin novembre. Plusieurs mois seront alors nécessaires pour détailler la maîtrise d'œuvre, consulter les entreprises, organiser comité de pilotage/réunion publique et commencer les travaux. Le premier coup de pioche est prévu pour la fin du 1er semestre 2018, pour une rentrée effective en septembre 2019.

Coût prévisionnel : 3 900 000 € HT pour la tranche ferme et une tranche conditionnelle de 800 000 € HT

Nicole Papot, Adjointe aux Finances

Ici lentilly : Lentilly est une commune qui vous tient à cœur ?

N. Papot : De 1995 à 2008, j'ai été en charge de la vie associative, si riche dans notre commune, ce qui m'a permis de connaitre parfaitement chaque lieu, ainsi que les moindres détails de la vie communale.

Depuis 2014, le poste que j'occupe en tant qu'adjointe aux finances me permet de gérer les finances publiques et croyez moi c'est un exercice difficile, entre les baisses de dotations de l'Etat et les obligations qu'il nous impose. La marge de manœuvre est compliquée et la gestion serrée. Mais l'enjeu pour nous Commune, c'est l'investissement.

Notre Commune doit évoluer en fonction des besoins.

Il faut donc anticiper, financer, et surtout ne pas surendetter les générations futures.

IL : L'Etat annonce la suppression de la Taxe d'habitation, quelles sont les répercutions pour la Commune?

N. Papot : C'est pour nous une grande inquiétude, nous avions la maîtrise des taux communaux, notre taxe d'habitation représente 23% de nos recettes. Demain, si l'Etat supprime cette taxe, aurons-nous la même compensation ? Nous devrons donc adapter notre budget encore une fois avec ces nouvelles décisions.

ENTRETIEN AVEC LES ADJOINTS (suite)

Martine Gauthier-Bottet, Adjointe aux Affaires scolaires et à la Petite enfance

IL : Comment la Municipalité participe t-elle à l' accompagnement des petits lentillois ?

M. Gauthier-Bottet : En complément des familles et des institutions en charge des enfants, la Commune de Lentilly a une responsabilité importante dans leur accompagnement vers leur vie d'adulte.
Avec quelques 717 écoliers à la rentrée dernière, Lentilly peut se réjouir d'être une commune « attractive ».
L'équipe municipale poursuit ses efforts en matière d'aide à la vie scolaire en développant ses dotations, en finançant l'équipement informatique et mobilier, en construisant de nouvelles classes, en maintenant sur place l'accueil périscolaire matin et soir.
– L'école maternelle « La clé verte » comprend aujourd'hui 7 classes. L'école a connu l'ouverture d'une nouvelle classe en septembre 2017. De gros travaux de rénovation, qui n'avaient pas été faits jusqu'en 2014, ont été réalisés (isolation thermique, amélioration du chauffage, installation de la climatisation).
– L'école élémentaire « Le Pré Berger » comprend 13 classes et une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Onze classes sont équipées de tableaux numériques et bientôt les tablettes fournies par le département et la C.C.P.A (Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle) viendront compléter l'outil informatique de l'école.
Avec le concours de l'association Alfa3a, l'accueil périscolaire est professionnel et complet, mêlant esprit ludique et projets pédagogiques.
– L'école maternelle et élémentaire « Jeanne d'Arc » s'est agrandie et la Commune a encouragé l'investissement d'une nouvelle salle de classe et d'une salle de restauration.

Il : De nouvelles infrastructures ont été mises récemment à disposition pour les enfants ?

M. Gauthier-Bottet : Oui en effet, les loisirs des enfants n'ont pas été oubliés, grâce à l'installation de nouveaux portiques de jeux dans le parc de la petite enfance et dans la cour de récréation de l'école maternelle.

IL : Les enfants élus au C.C.E participent activement aux évènements de la commune. Quels sont-ils ?

M. Gauthier-Bottet : Le C.C.E (Conseil Communal des Enfants) est très actif. En effet, il participe aux cérémonies du 11 novembre, du 8 mai, organise le concours photos et participe à la « fête des bonbons » (Halloween).

Francois-Xavier Hostin, Adjoint à la Vie associative et aux Sports

IL : Comment définir en quelques mots votre action et l'ambition de votre délégation ?

F.-X. Hostin : Permettre aux Lentillois de se rencontrer en pratiquant leur sport favori, ou d'en découvrir un nouveau, dans les installations de la collectivité.

IL : Combien d'associations ont pu participer au forum ?

F.-X. Hostin : Une quarantaine. Ce succès se confirme au fur et à mesure des années.

IL : Comment s'organise la gestion du matériel mis à disposition des associations sportives ?

F.-X. Hostin : Le plus difficile est de satisfaire toutes les demandes. Cette année nous allons changer le tapis du tatami du gymnase Rebillard et le tapis de la fosse de gym du gymnase Jacques Cœur.
Nous avons racheté trois paires de poteaux et filets de volley, ainsi que des chemins de gymnastique. Dans l'ensemble, les associations sont respectueuses de nos décisions en fonction des priorités que nous donnons.

IL : Quels sont les projets de la Municipalité à venir pour les activités sportives ?

F.-X. Hostin : – Démarrage des travaux de réfection des vestiaires du foot au printemps 2018.
– Réflexion sur l'évolution des structures sportives du fait de l'augmentation de la population.

ENTRETIEN AVEC LES ADJOINTS (suite)

Dominique Miroux, Premier Adjoint, Cadre de vie

IL : Pouvez-vous nous présenter les marchés ?

D. Miroux : Nous avons deux marchés hebdomadaires à lentilly :
– Le mercredi matin Place de l'église, essentiellement alimentaire avec 12 abonnés et quelques forains occasionnels.
– Le dimanche matin Rue de la mairie avec 21 abonnés et également des occasionnels.
Les marchés font partie intégrante du commerce de proximité que nous souhaitons développer au centre de notre charmant village.

IL : Pourquoi avoir 2 marchés hebdomadaires à Lentilly ?
D. Miroux : Suite au succès du marché du mercredi, Nicole Vagnier (alors Adjointe au Cadre de Vie) a mis en place en 2001 le marché du dimanche matin qui a aussitôt remporté l'adhésion de tous. En effet, le dimanche est un jour où les familles prennent le temps de se rencontrer, de discuter, de partager autour d'un verre à la terrasse des cafés lentillois.

Ce lieu de rencontre permet également de donner de la visibilité à nos commerces de proximité. Fort de ce succès, la Municipalité a mis en place cette année plus de 10 animations variées sur la place du jeu de boules. Les animations estivales ont déjà remporté un vif succès auprès des Lentillois et nous vous attendons nombreux le dimanche 10 décembre à partir de 11 heures pour une animation surprise !

IL : Un taxi est mis à disposition des Lentillois le mercredi pour faciliter l'accès au marché, qui peut bénéficier de ce service ?
D. Miroux : Nous avons en effet l'ambition que les personnes un peu éloignées du centre-bourg puissent profiter du marché du mercredi. Ce service est proposé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et reste réservé aux personnes âgées ou aux personnes n'ayant pas de moyen de transport (sous réserve d'éligibilité en contactant la mairie). Il est demandé 2 € l'aller-retour par personne et fonctionne de 9h30 à 12 heures en appelant directement le taxi au 06 99 41 24 59.

Viviane Hostache, Adjointe aux Affaires sociales et Intergénérationnel

IL : En tant que vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale, pouvez-vous nous expliquer le rôle du C.C.A.S. ?

V. Hostache : Le Centre Communal d'Action Sociale est un Établissement public communal, qui intervient dans le domaine de l'aide sociale légale.
Le C.C.A.S. a son propre budget et est géré par un conseil d'administration composé du Maire, qui en est le Président de droit, de membres élus par le conseil municipal et de membres nommés par le Maire parmi les représentants issus d'associations s'occupant de la famille, des enfants, des retraités, des personnes âgés, des personnes handicapées. Présidé par Madame le Maire, le C.C.A.S. étudie les demandes des Lentillois pour une aide individuelle (bon alimentaire, aide au loyer, au chauffage, participation aux frais de restaurant scolaire).
Les aides sont accordées sur dossier complet et en fonction des conditions de ressources.
Le C.C.A.S, enfin, oriente les personnes en difficulté vers la Maison du Rhône, les différentes structures compétentes et l'ADMR.

IL : Quelles sont les autres compétences du C.C.A.S. ?

V. Hostache : Nous intervenons également auprès des personnes âgées avec le plan isolement et le plan canicule, très actif ces années avec les fortes chaleurs répétitives.
Nous gérons le taxi du marché du mercredi et sommes le relais du service intercommunautaire de l'Aide à la Mobilité Individuelle (A.M.I.). Nous assurons également le repas annuel des ainés et la distribution des colis de Noël.

ENTRETIEN AVEC LES ADJOINTS (suite)

Agnès Rifflart, adjointe à la culture

IL : Que pouvons-nous découvrir au centre culturel de La Passerelle ?

A. Rifflart : On vient à La Passerelle pour se rencontrer, écouter, admirer, lire, s'instruire, rire et tout simplement vivre sa culture. Ce lieu nous sert d'écrin pour vous présenter des concerts, du théâtre, des expositions comme lors de notre deuxième édition du Symposium d'Art contemporain. À l'étage, découvrez la médiathèque, avec plus de 400 000 documents du catalogue de la médiathèque du Rhône.

IL : La saison culturelle 2017-18 est lancée, comment peut-on réserver un spectacle ?

A. Rifflart : Le premier spectacle d'Hypnose de Ronny Gan a eu lieu le 7 octobre dernier avec des moments époustouflants avec le public. La saison se terminera le 26 mai 2018 avec un Lentillois « Athur Jorka » qui n'aura de cesse de vous faire rire avec ses imitations et parodies en tous genres.
Au total, 8 spectacles vous seront proposés dans le but de satisfaire le plus grand nombre.
Vous pouvez acheter et réserver vos places en mairie au : 06 23 51 19 37 ou contact-evenement@mairie-lentilly.fr

Jean-Louis Bancel, Adjoint à la Communication

IL : Comment la Municipalité communique-t-elle auprès des Lentillois et quelles sont les nouveautés à venir ?

J.-L. Bancel : La circulation de l'information est un art difficile. Comment transmettre des informations utiles et recevoir de la part des administrés des idées, remarques ou doléances permettant d'améliorer les conditions de vie dans la commune. Autant de questions qui se posent à un Service Communication. Dans cette optique, notre équipe s'investit beaucoup sur de nombreux sujets.

Nos principaux vecteurs de communication sont variés :
- Le bulletin municipal est un support clé. Nous avons décidé de faire une parution semestrielle du bulletin municipal.
Une première édition en mai/juin et le second courant novembre.

Nous communiquerons sur la vie de la commune avec :
- Le livret du Maire qui relaiera les informations transmises lors des vœux du Maire en janvier.
- Un annuaire présentant les différentes associations lentilloises.
- Des flyers : nous nous appuierons aussi sur quelques flyers pour relayer certains évènements importants.
- Le site internet est de plus en plus consulté, c'est pourquoi nous travaillons sur le nouveau site qui sera plus convivial. Il devrait être opérationnel au cours du 1er trimestre 2018.
Les référents de quartiers représentent un lien important pour être à l'écoute des Administrés, et pour leur transmettre des informations.
- Le guide pratique : la version 2017-2020 vient de vous être distribuée.

IL : Lentilly bénéficie de plus en plus d'une résonnance régionale, comment l'expliquez-vous ?

J.-L. Bancel : La communication a aussi pour mission de faire « rayonner » la commune sur le plan régional. Pour cela, nous avons imaginé plusieurs évènements complémentaires aux traditionnelles festivités.
- Le festival de jazz et la « Faites de l'art » donnent une dimension nouvelle et font connaître la commune au-delà de son périmètre habituel.

IL : Qui dit « communication » dit proximité avec les Lentillois ?
J.-L. Bancel : Tout à fait, je reste ouvert aux suggestions éventuelles et à toutes les idées permettant d'améliorer l'échange dans notre belle commune.

VIE ÉCONOMIQUE

SOLIDARITÉ-EMPLOIS Lentilly : Un an déja !

SOLIDARITE EMPLOIS LENTILLY

Favoriser l'emploi local

La première permanence d'accueil des demandeurs d'emplois de Lentilly a ouvert ses portes voici un an tout juste : le mardi 8 novembre 2016. Objectif : favoriser l'emploi local.

Depuis la rentrée 2016, la Cellule Emploi de Lentilly s'organise pour répondre aux attentes des demandeurs d'emplois qui souhaitent travailler près de leur domicile et des chefs d'entreprise en recherche de personnels compétents installés à proximité.

Premier bilan

Selon les derniers chiffres de Pôle Emploi, environ 300 Lentillois sont demandeurs d'emploi (278 en juillet, 286 en août, 306 en septembre 2017). Une soixantaine d'entre eux ont déjà poussé la porte de l'association, 40 sont actuellement inscrits à l'Antenne Solidarité-Emplois Lentilly et bénéficient d'un suivi personnalisé. Une vingtaine a retrouvé un emploi en CDI ou CDD suite à l'accompagnement proposé.

L'équipe lentilloise de SOLIDARITÉ-EMPLOIS recense plus de 200 employeurs potentiels sur la commune : entreprises, artisans, commerçants, associations... La plupart ont été visités ou contactés. Les entreprises des zones limitrophes de Fleurieux, Dommartin ou Civrieux-d'Azergues sont également prospectées. Certaines entreprises ou structures locales ont désormais pour habitude de faire appel à l'équipe lentilloise dans le cadre de leurs recrutements.

Un service professionnel

L'Antenne lentilloise est membre du réseau pour l'emploi local de l'association SOLIDARITÉ-EMPLOIS de Grézieu-la-Varenne. Les offres d'emploi recensées sur le Grand Ouest Lyonnais sont publiée chaque semaine par Solidarité-Emplois et actualisées en temps réel sur le site www.solidarite-emplois.com. L'équipe lentilloise gère en permanence entre 10 et 15 offres d'emploi sur son secteur géographique (Lentilly, Fleurieux, Dommartin...).

L'équipe de SOLIDARITÉ-EMPLOIS Lentilly s'appuie sur l'expérience, le savoir-faire et les outils professionnels de cette association dédiée à l'emploi local qui couvre plus de 10 communes du Grand Ouest Lyonnais.

Salariés et bénévoles du réseau SOLIDARITÉ-EMPLOIS conjuguent leurs expériences et compétences pour proposer différents outils d'accompagnement (CV, lettre de motivation, préparation à un entretien...) et répondre au mieux aux attentes des entreprises. Tous sont formés et œuvrent de manière professionnelle et dans le respect de la confidentialité inhérente à leur mission. Projet porté par la Municipalité, SOLIDARITÉ-EMPLOIS Lentilly bénéficie du soutien logistique et financier communal, comme chacune des Antennes du réseau.

SOLIDARITÉ-EMPLOIS Lentilly
se.lentilly@gmail.com
www.solidarite-emplois.com
Maison des associations – 7, rue Chatelard-Dru – Lentilly
Service gratuit, financé par les Communes membres du réseau.

Demandeurs d'emploi
Accueil avec ou sans rendez-vous le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Chefs d'entreprise – Particuliers employeurs
Accueil le mardi et dépôt des offres par mail

VIE ÉCONOMIQUE (suite)

Rappel sur la Taxe Locale sur la publicité extérieure

L'exploitant du dispositif publicitaire (enseigne, pré-enseigne, panneau publicitaire) doit effectuer une déclaration annuelle auprès de la mairie :
- avant le 1er mars de l'année d'imposition pour les supports qui existaient au 1er janvier ;
- dans les 2 mois suivant la création ou la suppression des dispositifs.

La déclaration comprend notamment la superficie, la nature, le nombre et la date de création ou de suppression de chaque support publicitaire (voir le site de la mairie, rubrique : vie économique/ déclaration publicité).

RAPPEL : Une contravention de 4e classe (jusqu'à 750 €) s'applique en cas de non-déclaration, de déclaration hors délai, ou de déclaration inexacte ou incomplète. Chaque support donne lieu à une infraction distincte.

Bienvenue à Lentilly !

Infirmières

Madame Caroline ORFILA et Madame Fanny BRUN, infirmières libérales diplômées d'Etat, vous annoncent l'ouverture de leur cabinet de soins à domicile ou au cabinet **sur rdv au 11 rue de la Mairie à LENTILLY. Joignables au 06.62.48.38.01.**

Coaching

Anne-Sophie GONNET, créatrice de la société « créact' évolution » vous propose ses services pour du coaching, de la formation et un accompagnement au changement.

Contact : 07 68 34 82 44
contact@creact-evolution.com
Site internet : creact-evolution.com

VIE ASSOCIATIVE

Formes et Couleurs : dessin, peinture et arts plastiques pour tous !

L'association propose :
- des ateliers tout au long de l'année
- des stages pour les enfants pendant les vacances scolaires
- des ateliers parents-enfants

Toutes les techniques sont abordées : dessin, perspective, couleur et pour les enfants volume, terre, peinture. Les adultes peuvent, s'ils le souhaitent, répondre aux thématiques proposées par le formateur ou développer un sujet personnel. Certains adolescents se perfectionnent en vue d'études artistiques. Pour les enfants, un sujet leur est proposé à chaque séance.

Venez partager un moment de création avec une personne de la famille et réaliser une œuvre commune. Les débutants comme les plus expérimentés peuvent participer !

Quand ? Le samedi 18 novembre 2017 (voir autres stages sur le site de la mairie de Lentilly/vie associative)
Horaires : de 9h30 à 12heures
Tarifs : 15 € (par personne) + adhésion de 10 € / famille
Où : à la maison des associations de Lentilly

Contacts : Fabienne Diaz au 06 52 48 12 60
fabienne.diaz@free.fr

JAZZ And ROLL

L'association JAZZ And ROLL vous propose des cours de Rock'n'Roll les mardis de 19 à 22 heures en salle Podium, accompagné d'initiation aux danses de salon.

Contact : jazzandroll@gmail.com
06 67 72 96 54

Association GARA

Le GARA est une association dont les membres sont passionnés d'automobiles sportives. Son but est d'organiser des sorties touristiques, des promenades en tout genre, du roulage sur circuit ou simplement d'autres moments de convivialité comme karting ou bowling. Elle se réunit une fois par trimestre au Centre d'animation à Lentilly.

Contact : Patrick Oudoire (président) au 06 20 75 54 43

Noël des enfants

Offert par la municipalité

Lentilly

Samedi
9 décembre
14h30

Centre d'animation

Spectacle Fino le clown

Spectacle de Fino le clown
suivi d'un goûter en
présence du Père Noël !

Lentilly

Réservé aux petits lentillois ou enfants scolarisés à lentilly

Renseignements et coupon-réponse (avant le 25 novembre) :
Mairie de Lentilly, 15 rue de la mairie Tel. 04 74 01 70 49

VIE ASSOCIATIVE (suite)

Nouveautés à L'Union des Familles de Lentilly

NOUVELLE CONFERENCE : LES ECRANS, AVANTAGES & PREVENTIONS DES DANGERS.
Conférence gratuite et ouverte à tous mardi 27 mars 2018, 20h30, Salle de La PASSERELLE ,

NOS ACTIVITES REGULIERES :

- **Gymnastique d'entretien,** Renforcement musculaire, Stretching, Pilates et Zumba ; excellent pour se maintenir en bonne santé.
- **Gymnastique chinoise (Qi gong),** Yoga et Sophrologie font plus appel aux images mentales et à des respirations spécifiques pour se détendre et se relaxer .
- **Anglais débutants et moyens.**
- **Ateliers Parentalité :** PARLER POUR QUE LES ENFANTS ECOUTENT, ECOUTER POUR QUE LES ENFANTS PARLENT.
Un lundi soir par mois pour mieux communiquer entre enfants et adultes, donner toutes les chances de réussite à nos enfants.

Contact :
15 rue de la mairie, 69210 LENTILLY
Email : uniondesfamilleslentilly@yahoo.fr
Tél : 04 74 01 71 52 ou 04 74 01 74 12 ou 04 78 25 68 66
Site : www.famillesenmouvement.fr/nos-associations/lentilly/

Association Vibratos Saison 2017-2018

Premier moment intense : « Vibrez ! », notre récital du 13 octobre était un tourbillon d'airs d'Offenbach, Puccini, Verdi, Massenet, tous mis en scène. Très enthousiaste, le public a chaleureusement applaudi les artistes, et après le bis, les spectateurs ont chanté avec Marie-Anne sur 2 airs d'Offenbach avec plaisir et talent.

Prochaines activités :
1) Samedi 2 décembre, 14h30-16h
Visite de l'Opéra de St Etienne
2) Samedi 16 décembre à 19h, Ecole de Musique de Dardilly
Rencontre avec Laurent Touche, chef de chant à l'Opéra de Saint-Etienne.
3) Samedi 27 janvier 2018, 18h55, Pathé Bellecour :
Opéra au cinéma : Tosca (Puccini).
4) Samedi 24 février 2018, 18h55, Pathé Bellecour :
Opéra au cinéma : La Bohème (Puccini).
5) Dimanche 4 mars 2018, 17h30, La Passerelle :
Découverte de **Don Carlos** (Verdi).
6) Samedi 24 mars, 18h30
Opéra de Lyon : Don Carlos en français
7) Samedi 28 avril 2018, 18h55, Pathé Bellecour :
Opéra au cinéma : Cendrillon (Massenet)
8) Vendredi 8 juin 2018, 20h30, La Passerelle :
Récital de présentation de la saison 2018-2019

Contacts et Adhésions : association.vibratos@gmail.com
Marie-Anne Smans 06 81 22 89 14

Le CLAM (Comité Lentillois des Assistants Maternels) a fait sa rentrée !

Pour les nouveaux Assistants Maternels arrivés sur la commune et ceux qui souhaitent rejoindre notre collectif, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Notre démarche est de valoriser le métier d'Assistant Maternel par des actions simples et conviviales :

- des réunions informelles où nous pouvons échanger sur notre travail
- la mutualisation du matériel de puériculture, des achats groupés,...
- pour certains, rompre l'isolement
- pour d'autres, faire partager une activité à présenter aux enfants
- transmettre des demandes d'accueils avec les disponibilités de chacun en temps réel, ses tarifs ...
- participer à des événements (Bourse aux jouets, Fête de la Musique...)
- enfin, toutes propositions que vous pourriez apporter.

Contact :
LE CLAM , 7 rue du Châtelard Dru
@: association.clam@laposte.net
Myriam CONCA 06 67 92 18 68
Nathalie BERGER 06 95 58 67 52

VIE ASSOCIATIVE (suite)

Le combat contre MELAS

Quelle est cette maladie ?

Le syndrome MELAS est une Myopathie. Il s'agit d'une maladie génétique transmise uniquement par la mère. Elle touche les muscles ainsi que tous les organes. Elle affaiblit énormément la personne. Malheureusement à l'heure actuelle aucun traitement n'existe. C'est pour cela que nous avons encore besoin de votre aide.

Après une année d'existence, nous poursuivons notre combat pour aider Corinne dans son quotidien au travers d'autres manifestations (calendrier à consulter sur notre site).

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus et qui continueront à le faire.

Contact :
Association LCCM, 19 Le grand Pré, 69210 LENTILLY
Téléphone : 04 26 65 54 82
Site : www.lecombatcontremelas.fr
Email : association@lecombatcontremelas.fr

La section Volley-ball en plein essor

La section Volley-Ball de l'Amicale Laïque de Lentilly a repris l'entrainement depuis début septembre avec de nouveaux adhérents. Nous ne serons pas loin de 25 à participer au championnat UFOLEP à travers deux équipes. Nous accueillons des volleyeurs de tout niveau et proposons des entraînements ludiques, mêlant sportif et bonne humeur. Cette photo résume bien notre état d'esprit. Nous vous accueillons chaque lundi de 20h30 à ... selon les semaines.

Contact : 04 74 01 75 98 ou association@amicale-laique-lentilly.fr ou www.amicale-laique-lentilly.fr

Comité de Jumelage coopération Lentilly Kouila au Burkina Faso

Jumelage Lentilly-Kouila Ziniaré
Burkina Faso

Les actions menées cette année

Super résultats scolaires

Depuis 6 ans que le jumelage soutient la cantine, les enfants entrés au CP à cette époque ont réussi à 100 % leur passage en 6ème. Cela n'était jamais arrivé jusque là. Le jardin école fonctionne bien et participe à l éducation des enfants.

Bravo les femmes !

65 foyers fermés ont été confectionnés par les femmes et 65 autres seront faits en saison sèche, qui permettront de limiter la déforestation et alléger le travail de la corvée de bois

Le barrage enfin préservé

215 manguiers ont été plantés autour du barrage pour le protéger de l'ensablement et garantir ainsi sa survie. Deux nouveaux puits ont également été creusés pour l'arrosage des jardins.

De nouveaux projets à venir

Formation des jardinières et jardiniers à la culture agro écologique, à la fabrication d'engrais naturels afin d'enrichir les jardins.
Le comité de jumelage va participer au financement de 300 lampes solaires. Ces lampes serviront aux écoliers et aux familles. La nuit tombe à 18h à Kouila et tout est noir car il n'y a pas d'électricité dans le village.

Rencontre des Maires le 7 septembre

En septembre Lentilly a reçu la visite de Monsieur Pascal Campaoré, Maire de Ziniaré, Commune qui gère 53 villages dont Kouila.
En mairie en présence de Madame Nicole Vagnier, il a tenu à remercier vivement les bénévoles ainsi que les donateurs qui participent depuis plus de trente ans à améliorer la vie de tout un village.
Deux fauteuils roulants, du matériel médical, ainsi que du matériel scolaire ont été envoyés par container le mois dernier.
Continuons tous ensemble cette belle coopération.

Contact : Comité jumelage coopération Lentily Kouila ,
15 rue de la mairie 69210 Lentilly
Site : www.cooperationlentillykouila.org
Email : lentilly.kouila@free.fr
Téléphone : 04 74 01 76 85

VIE ASSOCIATIVE (suite)

Actualités du FC Pays de L'Arbresle

Le FC Pays de L'Arbresle a été fondé en 2005, il regroupe plusieurs Communes qui font partie de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) : Sain-bel, L'Arbresle (siège), Fleurieux sur L'Arbresle et Lentilly.
L'objectif du FCPA est d'accueillir toutes les filles et tous les garçons qui souhaitent progresser sportivement et humainement. Aujourd'hui le club propose la pratique du football de 90 à 100 jeunes chaque année.
S'inscrire au FCPA c'est permettre à chacun de jouer, lors des entraînements, des matchs et de gagner le plus souvent possible pour prendre du plaisir et progresser pour l'ensemble des équipes.
Le club met à disposition des éducateurs diplômés qui permettront à chaque enfant, et peu importe le niveau du footballeur, de trouver ses marques et de progresser à son rythme. Nous proposons une diversité de prestations qui permettent à chacun de progresser.
Le club souhaite s'inscrire dans le projet LABEL chez les jeunes, et s'impliquer davantage sur différents projets, Projet Sportif, Projet associatif, Projet Educatif et Projet d'encadrement et de formation.

Le football au FCPA ce n'est pas que du foot, c'est aussi, à nous les éducateurs d'exprimer pleinement notre rôle éducatif au-delà du football et grâce aux vertus de ce sport. Au FCPA nous garantissons une éducation sportive, associative et citoyenne, en favorisant la réussite scolaire.

Valoriser et fidéliser les acteurs du club (joueurs, parents, dirigeants bénévoles, éducateurs) tant par la qualité de notre accompagnement sportif et humain, que par la convivialité sur les terrains et autour.
Lentilly est une commune importante pour le FCPA, elle compte une population proche de 7 000 habitants et elle représente environ 20 % de nos licencié(e)s chaque année. Le stade de Lentilly, situé au centre du village, nous donne la possibilité d'accueillir les jeunes 3 à 4 fois par semaine pour les entrainements et les matchs.
Le projet de rénovation des vestiaires de Lentilly permettra une utilisation encore plus importante des terrains et participera à la progression des licenciés sur la commune.
Venez nombreux voir nos jeunes pousses évoluer, cela nous donnera l'occasion d'échanger avec vous.

Contact : 04 78 34 60 85 ou fcpa@lrafoot.org

Club Photo de Lentilly : Venez nous rejoindre !

Vous aimez faire des photos mais vous manquez d'inspiration, vous débutez en photographie et vous souhaitez vous améliorer, vous êtes un expert de la prise de vue mais vous vous sentez un peu seul...

Soyez les bienvenu(e)s au Club Photo de Lentilly. Les adhérents du club souhaitent partager avec vous leurs expériences de prise de vue, leurs avis sur le matériel qu'ils utilisent, leurs coups de cœur photographiques.

Dans une ambiance conviviale, le Club Photo de Lentilly vous propose des sorties, des discussions, des ateliers photos entre amateurs.

L'esprit du club est basé sur le partage de la sensibilité et des connaissances de chacun, qu'il soit débutant ou expert. Les attentes des adhérents sont variées : mieux maîtriser son appareil pour certains, les techniques spécifiques pour d'autres, l'utilisation de logiciels de retouche, le partage en groupe des façons de travailler, l'enrichissement par l'échange avec les professionnels, soit au cours de rencontres spécifiques, soit lors des mises en commun de son travail, les sorties à thème....

Sont bienvenus tous les amateurs de photographie, des experts aux débutants. Les premiers sont invités à partager leurs expériences et leur savoir-faire, les seconds à apporter leur enthousiasme.

Contact : Club.photo.lentilly@gmail.com
Jean-Pierre DELHOMME : 06 51 68 75 33

VIE ASSOCIATIVE (suite)

LASWEN

Comme toutes les années LASWEN (Lentilly Association Ski Week-end Nature) a clôturé la saison par une randonnée. Cette année un groupe de 33 personnes s'est lancé à la découverte du plus grand glacier d'Europe, le glacier d'Aletsch. Vous trouverez un extrait du récit ci-dessous et vous pourrez en retrouver l'intégralité sur le site de l'association : « laswen.wix.com ». Vous y trouverez aussi toutes les actualités et les différentes activités proposées.

Extrait :

La première partie commence à travers les alpages verts où nous croisons de jolies vaches au poil grisé. Sur notre droite, la vallée du Rhône (version suisse) sur notre gauche, l'immense glacier d'Aletsch avec ses 2 moraines médianes caractéristiques. Vision panoramique dont nous profiterons tout au long de la journée et qui ira grandissant au fur et à mesure que l'on va prendre de la hauteur. Après la séparation des 2 groupes, nous nous retrouvons 21 à nous élancer sur la voie aérienne sans vraiment savoir ce qui nous attend ! L'ascension à la Croix du Bettmerhorn nous met rapidement dans l'ambiance ! Pour atteindre ses 2 858 mètres il faut emprunter des aménagements en fer pour se tenir et des escaliers-ponts en bois accrochés à la paroi, tellement le dénivelé est rapide et les voies naturelles inexistantes. La pause midi est décrétée peu après car s'en suivra une série d'arêtes montantes et descendantes. Bref entre Bettmerhorn et la station d'Eggishorn nous randonnons sur des crêtes vertigineuses, faites d'un amas de rochers et cailloux avec un spectacle éblouissant de tous côtés... si tant est que nos yeux ne soient pas monopolisés par la visualisation des points où poser les pieds ! Les fléchages sont heureusement très réguliers et très utiles car la trace est suffisamment périlleuse sans s'en éloigner.

Si l'on en croit la photo tous étaient ravis de ce bel effort.

Contact : Monsieur Jean-Louis SAUZEDE
au 06 48 60 67 65 ou jl.sauzede@yahoo.fr

La bobine magique : programme

Pour la 6ème saison consécutive la Bobine Magique vous propose :

SAMEDI 30 SEPTEMBRE à 20H30 : 9 MOIS FERME (2013)
VENDREDI 17 NOVEMBRE à 20H30 : DE BEAUX LENDEMAINS (1997)
SAMEDI 27 JANVIER à 17H00 : ZARAFA (2012)
SAMEDI 27 JANVIER à 20H30 : ET LES MISTRALS GAGNANTS (2017)
SAMEDI 10 MARS à 17H00 : LES MINIONS (2015)
SAMEDI 10 MARS à 20H30 : LE FILS (2002)
VENDREDI 16 MARS à 20h30 : SOIRÉE COURTS METRAGES
VENDREDI 6 AVRIL à 20h30 : GEMMA BOVERY (2014)
VENDREDI 18 MAI À 20H30 : LUMIÈRE ! L'AVENTURE COMMENCE (2016)
VENDREDI 29 JUIN À 20H30 : TO BE OR NOT TO BE (1942)

A noter le déplacement de la soirée courts métrages en mars.
Soirée GRATUITE pour TOUS LES ADHERENTS à ne pas rater !!
Salle de projection : La Passerelle

Infos - Contacts - Adhésions
www.labobinemagique.fr
Alain Catalan au 06 42 58 76 89

L'école de musique « La Note » de Lentilly

Depuis plus de 20 ans, La Note propose des cours d'instruments pour enfants et adultes (piano, batterie, guitare, violon, chant, flûte traversière, saxophone, violoncelle...), des cours de formation musicale, ainsi que divers ateliers de pratiques collectives pour musiciens amateurs (pop-rock, chant choral, orchestre junior, musique de chambre, jazz...).

N'hésitez pas à nous rejoindre, les inscriptions sont encore possibles !

Infos et tarifs :
Le blog : lanotelentilly.blogspot.com
La Page Facebook : La Note

Contact : Mr VACHER 04.74.01.87.34
Email : lanote.musique.lentilly@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE (suite)

L'USCL, club de football historique de Lentilly...

Issu de la fusion avec Fleurieux puis amputé en 2005 de ses équipes Jeunes intégrées au FC Pays de l'Arbresle, il a su garder son entité par son équipe Vétérans.
L'USCL accueille désormais une équipe Séniors, reconstituée à l'initiative d'anciens joueurs lentillois.

Après une année réussie en championnat élite Loisir et une demi-finale de Coupe du Rhône, les Séniors s'inscrivent aujourd'hui en division 5 avec l'espoir de vite gravir les échelons.
Venez encourager votre village lors des matchs à domicile, au Stade Municipal.
Les vendredis soir 20h30 en Vétérans
Les dimanches après-midi 15h en Séniors
Contact : Denis Collumeau , Président de l'USCL, au 06 30 19 51 08

Du changement à Méli-Melody

En cette rentrée 2017, la chorale tourne une nouvelle page de son histoire avec l'arrivée de sa nouvelle chef de chœur Florence Perron.
Jeune trentenaire originaire du Beaujolais et professeur d'éducation musicale au collège, **Florence Perron** prend la direction de Méli-Melody avec le sourire et le souci de la justesse des pupitres ainsi que de la convivialité.
Nouvelle aventure pour la chorale de Lentilly et nouveau répertoire pour la plus grande joie des choristes.
La chorale est toujours à la recherche de voix d'hommes. Donc si vous êtes tentés par le chant c'est le bon moment de venir découvrir une chorale qui chante à 4 voix mixtes dans la bonne humeur les lundis soirs à partir de 20h00 au centre d'animation.
Sarah Gendron-Mougenot présidente de Méli-Melody
Contact : melimelody.lentilly@gmail.com

Nouvel acte pour la Star Trac

La Star Trac Compagnie est repartie cette saison toujours aussi motivée !
La troupe de théâtre amateur adultes de Lentilly a redémarré en septembre en changeant de metteur en scène et en accueillant de nombreux nouveaux membres partageant la même passion du théâtre.

La Star Trac Compagnie proposera son nouveau spectacle les 1, 2 et 3 juin 2018 à La Passerelle de Lentilly.
On vous promet une pièce de qualité et à la sauce Star Trac, comme toujours...
Notez-le dans vos agendas !

Contact : Gilles Larivière, président 06 17 81 80 35

Tennis Club Lentilly Fleurieux

Le Tennis Club Lentilly Fleurieux vous propose de pratiquer le tennis en loisir et en compétition sur ses deux sites.

Neuf terrains sont mis à la disposition des adhérents dont 2 couverts.
L'école de Tennis, reconduit le pédibus mis en place il y a deux ans et emmenant les enfants de l'école publique de Lentilly à 15h45 jusqu'au club de tennis tous les jours de la semaine, 9 groupes de 6 enfants.
Le Club déploie toute son énergie pour que chacun pratique son sport dans un cadre agréable, une ambiance chaleureuse et participe aux nombreuses animations variées proposées tout au long de l'année.

Contact : tennisclublentillyfleurieux@fft.fr

VIE ASSOCIATIVE (suite)

Nouvelle association : Vents d'Ouest

Nous sommes un groupe de musiciens jouant ensemble depuis de nombreuses années, qui a décidé depuis la rentrée de septembre 2017 de se domicilier sur Lentilly.
Nous sommes constitués d'une quinzaine de musiciens et sommes dirigés par un chef d'orchestre professionnel. Nous donnons des représentations pour concerts en formation d'harmonie et marching band autour de musiques diversifiées, sur du jazz, musique latine, musique de film, classique,...
Nous recrutons des musiciens afin de renforcer notre effectif, les répétions sont tous les mardis à 20h30 à l'école de musique de Lentilly.

Contact : Stéphane HETIER (président) par email ventsdouest.asso@gmail.com
Répétition tous les mardis à 20H30 salle Janis Joplin à la Passerelle

AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 11 novembre
11h15 : *Devant la mairie* – **Commémoration 11 novembre 1918**

Vendredi 17 novembre
16h00 : *Médiathèque* – Atelier « Dompter sa tablette Android ». Atelier adultes ouvert aux abonnés uniquement. Apporter sa tablette. Renseignements et inscriptions : 04 74 72 17 31ou mediatheque@mairie-lentilly.fr
20h30 : *La Passerelle* – La Bobine magique : « De beaux lendemains » du Canadien Atom Egoyan (1997). Rens. : 06 42 58 76 89

Samedi 18 novembre
10h00 : *Centre d'animation* – **Réunion publique de mi-mandat**
9h30 : *Maison des associations* – Association « Formes et couleurs » : atelier parents/enfants. Informations au 06 52 48 12 60
10h00 : *Médiathèque* – Atelier « Initiation au tableur ». Atelier adultes en 2 séances ouvert aux abonnés. Informations : 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr (2 séances le 18 et 25 nov)
20h30 : *La Passerelle* – Musique classique avec « Opéras », récital de piano solo et quatre mains avec François Mardirossian et Lucie Roques.
Informations/Réservations : 06 23 51 19 37 ou contact-evenement@mairie-lentilly.fr

Jeudi 23 novembre
17h00 : *Médiathèque* – Heure du conte. Dès 4 ans, entrée libre pour tous. Rens : 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr

Samedi 25 novembre
9h00 : **Journée de l'arbre dans le centre-village** : Plantations pour un environnement durable... Un arbre pour se souvenir d'une naissance, d'un mariage, d'un anniversaire... Sur inscription en mairie avant le 10 novembre.
9h30 : *La Passerelle* – Cours de Zumba au profit du Téléthon. Droit d'entrée 5 €.
10h30 : *Médiathèque* – Atelier Quilling « Pendentifs en papier » (gratuit) : pour adultes et adolescents dès 12 ans. Renseignements et inscriptions : 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr (durée 1h30).
10h00 : *Médiathèque* – Atelier « Initiation au tableur ». Renseignements et inscriptions : 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr (2 séances le 18 et 25 nov)
20h30 : *La Passerelle* – Compagnie « Les mères tape-dur » : Théâtre documentaire & danse sur les oubliés de la libération en 1944. Information et réservations : 06 23 51 19 37 ou contact-evenement@mairie-lentilly.fr

Dimanche 26 novembre
9h00 : *Centre d'animation* – Comité des Fêtes : Bourse aux jouets et puériculture jusqu'à 13h. Rens. : contactcdflentilly@gmail.com

AGENDA

DECEMBRE

Vendredi 1er décembre
20h00 : *La Passerelle* – Concert « Vents d'ouest » au profit du Téléthon. Droit d'entrée : 5 €
16h00 : *Médiathèque* – Atelier « Tablette, quel système choisir ? ». Atelier adultes ouvert aux abonnés uniquement. Sur inscription au 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr (durée 1h30)

Samedi 2 décembre
10h30 : *Médiathèque* – Atelier Quilling « Décoration de Noël » — Atelier enfants + 8 ans. Renseignements et inscriptions au 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr (durée 1h30)
14h30 : **Accueil des nouveaux Lentillois** en mairie (inscription en mairie avant le 17 novembre)

Dimanche 3 décembre
17h00 : **Fête des marrons & Téléthon** dans le centre-village : nombreuses animations proposées par les associations lentilloises et les commerçants. Chocolat, vin et marrons chauds offerts par la Municipalité.

Mardi 5 décembre
12h00 : **Repas des aînés** organisé par le C.C.A.S. au Centre d'animation (sur réservation pour les 70 ans et +).

Samedi 9 décembre
10h00 : Médiathèque – Création d'une carte de Noël » : Atelier numérique adultes ouvert aux abonnés uniquement. Renseignements et inscriptions au 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr (durée 1h30)
20h30 : Spectacle de la saison culturelle à La Passerelle : Opérette : Cie CALA « Un siècle d'opérette ». Informations et Réservations : 06 23 51 19 37 ou contact-evenement@mairie-lentilly.fr
10h00 : **Petit déjeuner des ainés** organisé par le C.C.A.S. dans la salle du Conseil en mairie (colis aux + de 75 ans n'ayant pas participé au repas des ainés)
14h30 : **Noël des enfants** au Centre d'animation : Spectacle de Fino le clown suivi d'un goûter en présence du Père Noël. Réservé aux petits lentillois ou enfants scolarisés à Lentilly. Renseignements et coupon réponse en mairie ou par les écoles avant le 25 novembre.

Dimanche 10 décembre
11h00 : **Distribution de papillotes du Père Noël** accompagné du groupe musical « That's New » dans le centre-village.

Mardi 12 décembre
19h00 : **Réunion publique « Tènement Laurent »,** projet de construction Place des Pins à La Passerelle

Jeudi 14 décembre
17h00 : *Médiathèque* – Heure du conte. Dès 4 ans, entrée libre pour tous. Renseignements à la médiathèque.

Samedi 16 décembre
10h00 : *Médiathèque* – Atelier « Pictionary Minecraft » : ouvert aux enfants abonnés de plus de 7 ans. Sur inscription au 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr (durée 1h30)
20h30 : La Bobine magique, Ciné club de Lentilly à La Passerelle : Soirée courts métrages. Rens : 06 42 58 76 89

Mercredi 27 et jeudi 28 décembre
9h00 : *Salle des Grands Champs* – Tournoi des Clubs partenaires Olympique Lyonnais : Tournoi U9 & U11. Renseignements : Football Club du Pays de l'Arbresle – Maxence DALY 06 46 22 12 37 dalymaxencefcpa@gmail.com

JANVIER

Samedi 13 janvier
11h00 : **Vœux du Maire** au Centre d'animation
20h30 : Spectacle de la saison culturelle à La Passerelle, One woman show de Céline Francès : « Ah qu'il est bon d'être une femelle ». Réservations au 06 23 51 19 37 ou contact-evenement@mairie-lentilly.fr

Vendredi 19 janvier
20h00 : *La Passerelle* – Associations ACIBEL et Laswen : film « Les châteaux de Celia en Beaujolais » de Michel Perrin. Réservations : laswen@orange.fr ou association_acibel@orange.fr. Entrée 5 €.

Samedi 27 janvier
10h00 : *Médiathèque* – Atelier numérique « Pour naviguer heureux, naviguons cachés ». Pour adultes abonnés. Sur inscription au 04 74 72 17 31 ou mediatheque@mairie-lentilly.fr (durée 1h30)

ÉTAT CIVIL

Du 1er juin 2017 au 30 septembre 2017

Mariages

ELBRACHT Yann et LORRAIN Mélanie, le 3 juin
ATLAN David et GUENON Carine, le 3 juin
HUMEL Jérémy et GUTIERREZ CARRILLO Rosana, le 9 juin
HULOT Stéphane et BLACHON Marine, le 8 juillet
BARTHELEMY Jonathan et MOLIERE Manon, le 8 juillet
CHEVRIER David et LAISSU Delphine, le 22 juillet
PELLETIER Sylvain et GRIMALDI Sandra, le 29 juillet
DEBRUN Aymeric et GOYON Kim, le 4 août
COQUARD Philippe et MOUGENOT Heïdi, le 26 août
MOLIERE Brice et KOUYOUMJIAN Tamar, le 30 septembre

Décès

LINA Claude, le 7 juin
DI NUCCI Giuseppe, le 6 juillet
CHAVOT Raymond, le 7 juillet
FOULATIER Andrée épouse FARGERE, le 23 juillet
LIEUTIER Léonie épouse CLAUZIER, le 29 juillet
RICHARD Lucien, le 27 août
WELVERT Elianne épouse SIGNOLET, le 17 juin
THÉVENIN Jeanne épouse APARICIO, le 1er juillet
BOCHARD Juliette épouse NEYRON, le 2 juillet
EMPIS DE VENDIN Philippe, le 28 juillet
BISSUEL Joannès, le 21 août
de BELLIS Yvonne épouse NAPOLY, le 23 août
VERNET Paulette, épouse COTTE, le 5 septembre
PÉGAND Jean, le 12 septembre

Naissances

GRAEL Célio, le16 juin
BOUCHET CAPPAI Ezio, le 17 juin
FAYOLLE Calyssa, le 23 juin
GONIN TEYRAS Anna, le 28 juin
ROUGIEUX Mathilde, le 4 juillet
ROUSSET Valentin, le 16 juillet
BALCERZAK Amélia, le 20 juillet
FOROT Liam, le 22 juillet
FERREIRA Chloé, le 26 juillet
GRANIER RENAUDIER Ethan, le 26 juillet
CANTE Tanaïs, le 1er août
VAISSIERE Louise, le 12 septembre
NIEDDU Angelo, le 13 septembre
SORLIN Julia, le 13 septembre

Suivez la page Facebook de la mairie de Lentilly pour connaître l'actualité en temps réel !

facebook

www.facebook.com/lentilly

Pour tout renseignement concernant l'espace publicitaire, merci de contacter le
Service Communication au 04 74 72 16 21

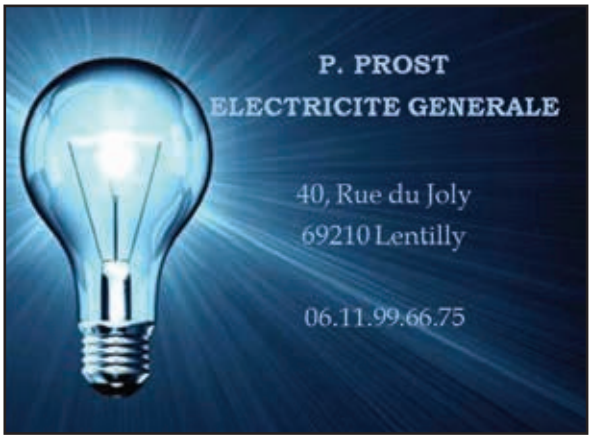

EXPRESSIONS DES GROUPES MUNICIPAUX

EXPRESSION DE LA LISTE MAJORITAIRE

Nous rêvons d'une commune où l'Opposition de Gauche serait constructive, où nous pourrions traiter les sujets en Conseil municipal pour le bien des administrés.

Nous rêvons d'une commune où l'Opposition de Gauche serait intellectuellement honnête et ne prétexterait pas de soi-disant tensions dans l'équipe en place, pour quitter le Conseil municipal, en mettant en avant le quorum insuffisant. Tout cela bien sûr sans tenir compte des conséquences négatives sur la vie de la commune.

Nous rêvons d'une commune où l'Opposition de Gauche ne ferait pas courir les éternelles rumeurs sur les élus de la Majorité.

On peut toujours rêver...

Passons outre ces campagnes calomnieuses et traçons notre chemin dans le respect de nos engagements : des finances saines, des investissements cohérents, des services développés pour les Lentillois...

Des finances saines, des investissements cohérents, des services développés pour les Lentillois.

Nous restons à votre écoute et vous recevrons toujours avec plaisir.

Contact : Dominique Miroux
agirpourlentilly2014@gmail.com

EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

Vous souhaitez plus d'informations sur :
- les rythmes scolaires
- les parkings SNCF
- l'explosion des projets immobiliers
- la gestion de l'affichage sauvage
- l'absence régulière de nombreux conseillers municipaux de l'équipe de N.Vagnier qui nous a conduit à quitter et annuler le conseil municipal du 26 septembre, pour interpeller les élus et les lentillois et inviter N.Vagnier à moins d'autoritarisme et à respecter l'expression de tous les élus, condition essentielle de la démocratie.

Nous vous proposons un autre regard sur l'action municipale sur laquelle nous restons très vigilants en veillant à l'intérêt général.
Nos interventions dans le bulletin municipal donnent lieu systématiquement à des articles et réponses, avec pour unique but de déformer nos propos. Nous vous invitons à nous contacter directement par téléphone (06 52 98 64 56) ou par messagerie avecvouspourlentilly@gmail.com ou à échanger sur notre espace dédié à l'adresse suivante xxxxxxxxxx.*
Nous sommes aussi à l'écoute de vos remarques ou de vos propositions.

Texte remis le 5 octobre 2017 : Les élus «Avec Vous Pour Lentilly» Nathalie Sorin, Philippe Grimonet, Catherine Dabrowski, Virginie Chaverot, Hervé Chavot, Roger Viallon, Catherine Selo

*adresse du site internet censurée

IMPRIMERIE ROLAND
Vos imprimés « entre de bonnes mains »
P.A. du Charpenay - 69210 Lentilly
Tél. 04 74 01 87 00 - Fax 04 74 01 70 80
imp.roland@wanadoo.fr
www.imprimerieroland.fr

LENTILLY

Dimanche 3 décembre
A partir de 17 heures
Centre-village

Fête des marrons
& Téléthon

Chocolat, vin
& marrons chauds
OFFERTS
par la Municipalité
&
Nombreuses ANIMATIONS
proposées par les
commerçants et les
associations de Lentilly

En partenariat avec
les commerçants et les associations de Lentilly

Renseignements : Mairie de Lentilly - 15 rue de mairie - 69210 Lentilly - 04 74 01 70 49